

## LIGUE : NOUVELLE-AQUITAINE

OTD <i>(insérer autant de lignes que de Comités dans la Ligue)</i>	Nombre de personnes présentes								
	Resp. de l'ETR	CTF	Pdt de Ligue	Pdt de Comité	Délégués nationaux	Délégués régionaux	Responsables Commission sportive	Dirigeants de clubs	Enseignants
Ligue NOUVELLE-AQUITAINE	1	3	1	0	0	0	0	0	0
Comité CHARENTE 16	0	1	0	1	1	1	0	2	0
Comité CHARENTE-MARITIME 17	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Comité CORREZE 19	0	0	0	1	1	2	1	0	0
Comité CREUSE 23	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Comité DORDOGNE 24	0	1	0	1	0	1	0	3	2
Comité GIRONDE 33	0	0	0	0	1	0	1	3	2
Comité LANDES 40	0	0	0	1	0	0	0	0	0
Comité LOT-ET-GARONNE 47	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comité PYRENEES-ATLANTIQUE 64	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Comité DEUX-SEVRES 79	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comité VIENNE 86	0	0	0	0	1	1	0	2	0
Comité HAUTE-VIENNE 87	0	1	0	1	1	1	0	5	1

Total : 49 présents, certains participants pouvant avoir plusieurs titres de représentation.

10 comités sur 12 étaient représentés.

Malgré la sollicitation et les relances par mail, la mobilisation des différents acteurs a été très faible, pour diverses raisons : calendrier surchargé, décision trop tardive, risques liés aux gilets jaunes...

Compte-tenu de l'effectif réduit, les échanges se sont faits en assemblée plénière et ont été régulés et animés conjointement par Philippe SAID (président de ligue), Michel DOUBLON (responsable ETR), Nadège COUCAUD (secrétaire générale de ligue) et Jean-Noël LAMOUREUX (responsable sportif).

En ouverture, le contexte d'organisation et l'objectif de ces assises sportives régionales a été rappelé et les questions soumises à l'assemblée ont été affichées via un support POWERPOINT. Les échanges ont duré de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 15h30.

**Des propositions ont été faites, soit par écrit en amont des assises, soit lors des assises, à des titres divers : expression d'un club, d'un comité, d'une personne ès-fonctions, plus rarement au titre d'un collectif.**

### 1. RENOUVELLEMENT DES ENSEIGNANTS

**Les enseignants actuels restent beaucoup moins longtemps en exercice qu'auparavant.**

*Contexte régional : On constate effectivement un turn-over de plus en plus important des enseignants et un rajeunissement de l'âge moyen des stagiaires en formation et des enseignants en exercice, malgré l'arrivée d'une génération en fin de parcours. D'où la précarité du statut et du salaire.*

1.1 Quelles en sont les raisons ?

2.1 Que proposez-vous ?

– Par le passé, il y avait beaucoup d'enseignants bénévoles. Les formations débouchant sur des diplômes professionnels ne permettent pourtant pas une professionnalisation satisfaisante car les clubs n'ont pas suffisamment de moyens pour financer les salaires et l'activité.

**La question peut aussi être vue sous un autre angle : y a-t-il trop peu d'enseignants ou trop de clubs ? Il faudrait analyser les opportunités de fusion de clubs sur nos territoires.**

– Les clubs de judo bénéficient de moins en moins de subventions et n'attirent pas les sponsors ni les médias car nos organisations de manifestations sportives sont peu nombreuses et peu fréquentées par le public. Quels moyens, outils, dispositifs la fédération compte-elle mettre à la disposition des clubs pour aller chercher de nouveaux sponsors et faire face à la baisse ou perte de subventions publiques ?

**L'attractivité et la médiatisation seraient possibles avec un système régulier de compétitions par équipes de clubs.**

– Comment des clubs de moins de 100 licenciés peuvent rémunérer un enseignant ?

**Un calcul précédemment fait en AQUITAINE a démontré qu'avec 130 licenciés et une cotisation à 18€ par mois, on pouvait payer un enseignant salarié sur la base de la CCNS. Un autre axe est la diversification des champs d'activités liés au métier de professeur de judo (santé, préparation physique, self-défense...). L'augmentation du montant des cotisations des clubs semble inévitable.**

– Il faut tenir compte de l'évolution sociale : la professionnalisation entraîne des charges fixes dans un contexte de difficultés économiques ; il n'y a quasiment plus d'enseignants bénévoles intervenant seulement par passion ; certaines implications professionnelles ne durent que le temps d'une période de la vie judo (exemples : statut d'étudiant, complément de revenu...).

**Les groupements d'employeurs, le statut d'autoentrepreneur, les contrats aidés, l'accès aux diplômes par la voie de la VAE... peuvent être des solutions à ces problématiques. Tous ces dispositifs restent encore certainement méconnus des acteurs de base du judo.**

– Il y a un manque de considération des enseignants et des bénévoles. Quel plaisir prend-t-on encore à enseigner ? Les salaires sont-ils à hauteur des qualifications et des contraintes ? Le montant des cotisations des clubs est-il en rapport avec la qualité des prestations d'enseignement ? L'enseignant n'est pas assez ou plus assez associé à la vie fédérale (extranet, autorisation pour les grades...).

– Le statut des bénévoles et des enseignants n'est pas assez pris en compte par la FFJDA (exemples des CFEB ou de la relation enseignant/accès aux grades). Le monde du travail et le milieu associatif sont-ils vraiment compatibles ? Faut-il suivre la mode et les tendances sociétales ou rester fidèle à une ligne de conduite ? L'orientation vers le modèle anglo-saxon du sport ne rassure pas les acteurs du judo.

– La politique commerciale de la FFJDA sur les licences, avec des objectifs chiffrés, pose problème : trop de pression sur les comités, les bénévoles associatifs des clubs vivent mal les investigations, pas de valorisation des clubs en progrès. Comment fonctionner comme une entreprise avec une gestion bénévole ? Les dirigeants en fonction se démotivent et personne ne souhaite prendre la relève...

**Faut-il mettre un gilet jaune sur le kimono pour manifester contre le macronisme fédéral ?**

**Quel est le nombre d'enseignants à former par an pour répondre aux besoins de votre département ?**

3.1 Actuellement :

*Nouveaux certifiés en NOUVELLE-AQUITAINE : 13 CQP en 2017 et 13 CQP en 2018, 12 BPJEPS en 2017 et 13 BPJEPS en 2018, loin de l'ambition fédérale de 1 nouveau certifié pour 1000 licenciés. Le DEJEPS démarre en 2019.*

4.1 Quelle serait votre projection pour la fin de l'olympiade 2024 :

La question de la formation des éducateurs bénévoles est ré-abordée. Comment bien les intégrer ?

**Cf. propositions supra.**

## 2. FIDELISATION DES CEINTURES NOIRES

**De nombreux Ceintures Noires s'arrêtent au 1<sup>er</sup> dan :**

### 1.2 Quelles sont vos propositions pour les fidéliser ?

Le constat est qu'il n'y a pas, ou pas assez, d'activités proposées à ce public, ou que les activités proposées ne sont pas bien profilées.

Le judo souffre de son image « grand public » de sport pour enfants. On devrait davantage communiquer sur la possibilité de débiter le judo à tout âge. Il semblerait que plus on commence le judo tard, plus on reste après l'obtention de la ceinture noire.

- **Il faudrait dissocier les compétitions par niveau sportif, et ne pas mélanger les populations pour égaliser les chances de réussite.**
- **Le règlement imposé aux vétérans ne correspond pas aux attentes de cette population qui veut prendre du plaisir en compétition. Il faut adapter les règles.**
- **Il faudrait mettre en place des compétitions par équipes de clubs étalées sur plusieurs journées et avec un système de montée/descente de divisions : attirer les médias et les sponsors, fédérer l'esprit « club/ville », intégrer les ceintures noires dans un projet collectif... Les autres sports ont souvent copié le judo (ceintures de couleur, code moral...) mais nous ne sommes pas capables de nous inspirer du format des sports collectifs par exemple.**
- **Il est important d'amener autre chose que la compétition de judo : exemple du jujitsu, du ne waza, concept de « taïso game », compétition de kata, etc.**
- **L'interdiction d'accès aux grades techniques pour les moins de 30 ans devrait être revue car cela décourage certains pratiquants.**
- **Autres propositions sportives : faire une rencontre régionale « ceintures noires » en parallèle des « ceintures de couleur » et finir avec un temps de convivialité ; refaire les compétitions « entreprises ».**
- **Nos compétitions sont actuellement axées sur une seule catégorie d'âge. Peut-on envisager d'évoluer vers un intergénérationnel ?**
- **Autres propositions : renforcer la socialisation et la convivialité autour du club-house ; parrainer les nouvelles ceintures noires ; trouver un moyen d'identification des ceintures noires (exemple autrefois de la carte licence « ceinture noire ») ; intégrer la culture judo tout au long du parcours de vie du judoka, et pas seulement en quelques circonstances, et associer les acteurs fédéraux et/ou les hauts gradés aux cérémonies de remise de ceintures dans les clubs.**

---

## 3. MAINTIEN DE LA QUALITE DES EQUIPEMENTS

**Souvent pour des raisons budgétaires, les salles de sport et les dojo semblent moins bien entretenus qu'auparavant.**

### 1.3 Dans le code moral du judo, il y a le « respect », celui des personnes, des lieux et des biens. Comment réintroduire nos principes dans la gestion des salles (propreté, hygiène, accueil) ?

La problématique de la maintenance des équipements est complexe. Comment agir quand on n'est pas décideur et que l'on doit composer avec la collectivité propriétaire et de multiples autres utilisateurs avec des comportements éloignés de nos préoccupations martiales ?

Pendant les compétitions, il y a davantage de dérives vis-à-vis des décisions d'arbitrage (le judo tend à s'aligner sur le football) et après les compétitions, les vestiaires, tribunes... sont toujours laissés dans un état sale et pas du tout conforme avec notre code moral et nos valeurs affichées.

Quels sont nos moyens d'actions ?

**Convention d'utilisation, règlement intérieur. Faut-il filtrer l'accès aux espaces de compétition ?**

**La sensibilisation est mise en avant et doit être priorisée : proposition de donner à chaque spectateur ou compétiteur un sac biodégradable pour y mettre les déchets ; inclure des épreuves « culture judo – respect – sécurité » dans les animations pour les jeunes.**

---

## 4. SPORT

**Les compétitions commencent véritablement au niveau des minimes.**

1.4 Quel type d'activités pouvons-nous développer pour les catégories :

- mini-poussins :
- poussins :
- benjamins :

*Pour ces catégories jeunes, l'offre de pratique existante sur les territoires de la NOUVELLE-AQUITAINE paraît satisfaisante : organisation par les clubs, par les comités ou en combinaison clubs/comités. La question est plutôt : pour les minimes et plus, que proposons-nous en alternative de la compétition ?*

2.4 Pour toutes ces catégories d'âge, précisez le niveau d'organisation (district, interclub, département, ligue, national) :

Et le type d'activité qu'il vous semble opportun de mettre en place :

*Exemples d'activités : Kodomo no kata (kata pour enfant), Compétition Grades (shiais pour les kyus), Inscription extranet, Classement des clubs...*

**Exemples à modéliser : labellisation de tournois associant une partie technique et une partie sportive ; coupe kata... Plus globalement, peut-on imaginer des formules de compétitions plus ludiques ? Par exemple, des formats interclubs où le partage et l'échange vont créer des liens et animer la vie du (des) club(s).**

3.4 Autres propositions pour les vétérans, les séniors, les loisirs ou autre catégorie :

- **Ouverture d'un créneau « Pôle » aux vétérans.**
- **Pouvoir faire des compétitions à partir de la ceinture blanche.**
- **A l'issue d'une compétition, trop peu de judokas sont « classés » et les non-classés sont complètement dévalorisés alors qu'il serait facile, lisible et opportun dans la démarche de fidélisation par la mesure du progrès sportif, de classer systématiquement tous les participants.**
- **Peut-on mieux réguler et sécuriser la relation FFJDA/fédérations affinitaires ?**
- **Quelles compétitions doivent être gratuites ? Quelles compétitions peuvent être payantes ? Notamment au regard des textes officiels et de la relation grade/championnat.**

---

## 5. AUTRES PROPOSITIONS : ...

**Si ces assises sportives régionales doivent être reconduites, il serait judicieux de les programmer bien plus en amont pour que la consultation des acteurs locaux soit pertinente.**